

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sonali Pal Forero](#)

<https://www.cadre21.org/membres/798e0f2ea85e8715488bdd58>

Date d'obtention : 2023-04-17 19:04:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'information offerte par la formation a clarifié quelques doutes que j'avais par rapport aux démarches à suivre quand on est devant d'une situation de sexto. J'ai retiens l'importance de suivre les pas de la trousse d'intervention sexto car des fois on suivre ce qu'on considère qui est correcte mais si on n'a pas l'information appropriée on peut empirer la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Avec cette formation j'ai compris comment réagir si je tombe une situation de sexto avec mes élèves ou les jeunes autour de moi. La formation va changer la façon de réagir, de réfléchir sur la situation et de suivre les étapes rigoureusement en soient objective pour trouver des solutions pour l'élève implique.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être très attentive aux réactions des élèves lors d'une demande de suivi pour suspicion et si je dois intervenir je serai attentive à suivre la trousse d'intervention et à transmettre l'information pertinente aux personnes de comité sexto. D'autre part je serai attentive à la confidentialité de la situation pour n'empirer pas la situation de ma part et d'autres personnes.